DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR
PASSEPORT TALENT MEMBRE DE FAMILLE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

☐ **Visa de long séjour ou titre de séjour en cours de validité**

☐ **Passeport**
Pour le passeport joindre les pages relatives à l'état civil et aux dates de validité.

☐ **Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto**
Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee

DOMICILE

☐ **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :**
Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :
- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

☐ **Si hébergement à l'hôtel :**
Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :
- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

☐ **Si hébergement chez un particulier :**
Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :
- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité n'est plus à jour.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR
PASSEPORT TALENT MEMBRE DE FAMILLE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

MOTIF DE SÉJOUR

Si vous êtes conjoint d'un passeport talent :

☐ **Acte de mariage**

Si vous êtes enfant d'un passeport talent, jeune majeur (dans l'année de mes 18 ans) et entré majeur en France :

☐ **Copie intégrale de l'acte de naissance**